

Avril 2010



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

# CONSEIL

## Cent trente-neuvième session

Rome, 17 - 21 mai 2010

### Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation

#### Vue d'ensemble

1. À sa dernière session en novembre 2009, la Conférence a noté que la République dominicaine, agissant au nom du Groupe des 77, avait proposé d'augmenter le nombre de sièges au Conseil de 49 à 61. Au nom de ce Groupe, elle avait déposé deux projets de résolution visant à amender l'Acte constitutif et le Règlement général de l'Organisation pour permettre la mise en œuvre de cette proposition.
2. La Conférence avait décidé de reporter l'examen des projets de résolution. Dans l'intervalle, elle était convenue de constituer un Groupe de travail à composition non limitée qui, pendant l'exercice 2010-2011, examinerait les mesures permettant d'accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation et formulerait des recommandations à cet égard.
3. Le cas échéant, ce Groupe de travail s'inspirerait des avis des Organes directeurs concernés et ferait rapport à la Conférence par l'entremise du Conseil. C'est dans ce contexte que le Président du Groupe régional du Proche-Orient a déclaré que la région n'était pas suffisamment représentée au sein du Conseil et qu'il y avait lieu de revoir sa représentation<sup>1</sup>.

#### Constitution du Groupe de travail à composition non limitée

4. Le Groupe de travail a été constitué lors d'une réunion des Membres de la FAO convoquée par le Président indépendant du Conseil le 9 avril 2010. La réunion a alors adopté les *Arrangements relatifs au Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation*, dont le texte figure en annexe.

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence de la FAO*, Trente-sixième session, Rome, 18-23 novembre 2009, paragraphes 155 et 156.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

5. Tout en notant que le Groupe de travail devrait faire rapport à la Conférence par le truchement du Conseil, la réunion a souligné que ses travaux devraient s'inscrire dans le droit-fil de ceux du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI). À cet effet, il a été convenu que le Bureau du Groupe de travail serait composé des mêmes membres que le Bureau de ce Comité. Si nécessaire, les groupes régionaux ont toutefois le loisir de remplacer leurs représentants au sein du Bureau par d'autres pays de la même région.

6. À cette réunion, il a été rappelé que, conformément aux paragraphes 155 et 156 du Rapport de la trente-sixième session de la Conférence, le Groupe de travail devrait se pencher sur:

- les mesures visant à accroître l'efficience des Organes directeurs, lesquelles seront identifiées d'après les propositions soumises par les Membres au Bureau du Groupe de travail; et
- la représentation au sein du Conseil.

7. Il a en outre été convenu que le Groupe de travail devrait s'acquitter de son mandat sans:

- rouvrir le débat sur les questions déjà examinées par le CoC-EEI et sur lesquelles la Conférence a déjà statué;
- toucher aux questions examinées par d'autres Organes directeurs en 2010-2011 dans le cadre de leurs mandats respectifs.

8. Enfin, le calendrier initial des réunions du Groupe de travail a été arrêté comme suit:

- 13 juillet 2010
- 23 septembre 2010
- 22 février 2011.

9. Un rapport intérimaire sur les travaux du Groupe de travail devra être présenté à la cent quarantième session du Conseil (29 novembre-3 décembre 2010).

---

## ANNEXE

### **Arrangements relatifs au Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation**

---

#### ***Composition***

1. Le Groupe de travail est ouvert à tous les Membres de la FAO.
2. Le Bureau du Groupe de travail sera composé comme suit:

- Président: M. Luc Guyau, Président indépendant du Conseil
- Vice-Présidents:
  - Mme Agnès van Ardenne-van der Hoeven (Ambassadeur, Pays-Bas)
  - M. Wilfred Joseph Ngirwa (Ambassadeur, Tanzanie)
- Membres:
  - Afrique: Érythrée
  - Asie: Chine
  - Europe: Espagne
  - Amérique latine et Caraïbes: Brésil
  - Proche-Orient: Afghanistan
  - Amérique du Nord: Canada
  - Pacifique Sud-Ouest: Australie.

#### ***Fonctions***

3. Le Groupe de travail examinera les mesures permettant d'accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation et formulera des recommandations à cet égard.
4. À cet effet, il examinera, entre autres, la composition du Conseil et pourra recommander de modifier le nombre de sièges au sein du Conseil.

#### ***Méthodes de travail***

5. Le Groupe de travail se réunira chaque fois que nécessaire pendant l'exercice 2010-2011.
6. Les réunions du Groupe de travail seront convoquées par le président, en concertation avec le Secrétariat.

#### ***Rapports***

7. Des rapports intérimaires sur les travaux du Groupe de travail seront présentés aux sessions ordinaires du Conseil en 2010 et 2011, et un rapport final sera présenté à la Conférence en 2011.

#### ***Financement***

8. Une dotation budgétaire sera allouée aux travaux du Groupe de travail afin de couvrir notamment les frais de documentation, d'interprétation et de traduction.